



# Le petit Baladin

Commune de BALADOU



Bulletin municipal n°12

## *Le Mot du Maire*

*Bien que le quotidien ,avec ses soucis et ses préoccupations nous paraisse interminable, les jours et les années passent à une vitesse vertigineuse ; nous voilà déjà en 2007 !*

*Comme tous les ans à pareille époque nous nous posons la même question :*

*Que nous réserve la nouvelle année ?*

*Les jeunes pensent à leur avenir , les anciens à leur santé et beaucoup aux problèmes économiques qui hantent notre quotidien, et qui restent un souci majeur pour notre société .*

*L'année 2007 sera aussi une année importante pour tous les citoyens de notre pays : élections présidentielles en avril ,et élections législatives en juin, deux rendez-vous importants pour notre démocratie . Pour ne pas multiplier dans l'année , le nombre des consultations électorales, les élections municipales prévues cette année seraient reportées en 2008 .*

*Les travaux entrepris dans la commune sont à peu près terminés. Le nouveau parking a été goudronné et éclairé. Le programme de mise en souterrain des réseaux électriques et France Télécom est terminée, ainsi que la dépose des anciennes lignes . Sur ce même tronçon l'éclairage public a été fait.*

*La salle de la mairie est à nouveau opérationnelle ,meublée un peu plus confortablement, elle termine le programme de rénovation des bâtiments communaux entrepris en 2004.*

*Dans un village comme le nôtre où il y a très peu de commerce, très peu d'artisanat ,aucune activité économique importante, il n'y a même plus ce lieu de convivialité que nous appelions familièrement 'Le Bistrot', une réflexion revient souvent dans notre esprit :*

*Comment faire vivre socialement notre commune ? Que faut-il faire pour que les gens se rencontrent ?*

*Nous avons pu conserver notre école mais est-ce suffisant ?*

*La vie associative reste à nos yeux la seule possibilité d'animer et de faire vivre Baladou et peut être de conserver et d'affirmer notre identité dans le futur .*

*Cinq associations couvrent actuellement notre commune, l'Amicale Laïque , Baladou Gym , Le Bouquet d'Argent , Baladou Animations et la société de chasse .Nous avons le choix selon notre age et nos affinités, il reste encore de la place pour tous les volontaires .*

*Je voudrai à nouveau féliciter et remercier ces associations et rendre hommage à leurs responsables pour leur dévouement ; ils font et ils ont fait dans le passé un travail remarquable pour nous tous et pour notre petite collectivité .*

*Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel je vous présente à chacune et chacun nos meilleurs vœux pour la nouvelle année :vœux de prospérité pour les jeunes, de bonne santé et de paisible retraite pour les anciens et de joie et de bonheur pour tous .*

*Bonne année aussi à notre commune que nous aimons et que nous avons l'ambition de servir.*

*JL.C*

# Travaux de voirie prévu en 2007

## Routes communales classées d'intérêt communautaire :

- 1) Voie communale n° 6 dite des Saules , du transformateur de Bazalgues au Pigeon ;cette route très fréquentée par des engins lourds(camions, remorques de grain) à cause du silo du Pigeon à besoin d'être renforcée .Il est prévu de l'élargir et de faire des poutres de rives sur toute la montée avant de refaire la chaussée .
- 2) Voie communale n°17 route des Meynades
- 3) Voie communale n°13 portion de la route du Saulou
- 4) Voie communale n°4 de la barrière de la Lande au CD 803

## Routes non classées

- 1) re goudronnage devant la mairie
- 2) raccordement au réseau routier de plusieurs constructions en cours , a condition qu'il y ai une voie communale pour les desservir .

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## Service Public d'Assainissement Non Collectif

Une nouvelle étape de la loi sur l'eau vient de se concrétiser cette année par la mise en place du SPANC.

De quoi s'agit-il ?

Le schéma communal d'assainissement a dressé dans les communes une carte des sols avec leurs aptitudes à la filtration des eaux et à l'assainissement, mais cette étude n'étant pas faite à la parcelle , elle demande à être affinée pour les constructions nouvelles ainsi que pour l'évolution des installations existantes.

C'est la raison de la mise en place de ce nouveau service obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### Qu'est ce que le SPANC ?

Lorsqu'une habitation n'est pas desservie par un réseau collectif d'égout, celle-ci doit être dotée d'un système autonome de traitement des eaux usées domestiques :c'est l'assainissement non collectif(appelé également assainissement autonome ou individuel).

L'objectif de l'assainissement autonome est d'assurer l'évacuation des eaux usées de votre foyer, tout en protégeant l'environnement, lorsque votre habitation n'est pas raccordée au « tout à l'égout »(assainissement collectif).

### Obligations légales :

La loi sur l'eau de 1992 reconnaît l'assainissement non collectif comme une filière adaptée dans les zones rurales sur le plan sanitaire et sur le plan environnemental, à condition que la construction et l'entretien soient contrôlés. Ces contrôles obligatoires à la charge des collectivités doivent être mis en place pour le 31 décembre 2005 au plus tard.

Deux arrêtés ministériels de 1996 fixent les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif, ainsi que les modalités de contrôles. Ces derniers sont composés :

- d'un contrôle à la conception et à la réalisation en ce qui concerne les nouvelles installations (procédures d'instruction des permis de construire).
- d'un contrôle périodique des installations existantes.

Afin de mutualiser les moyens, les communes de la communauté de communes ont transféré cette compétence depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005 au service public d'assainissement non collectif afin qu'il assure l'ensemble des contrôles concernant l'ANC.

### Quelles sont les missions du SPANC ?

Assister, conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.

Instruire les dossiers d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, lotissement...) pour la mise en place des assainissements non collectifs.

Contrôler la conception d'implantation et la bonne exécution des installations d'assainissement non collectif, dans le cadre de permis de construire, déclaration de travaux et réhabilitation

Contrôler le bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectif existants.

### Concrètement, qui va réaliser ces contrôles ?

La communauté de communes du pays de Martel a décidé de déléguer ces prestations. Après appel d'offre, le marché d'un montant de 1 590 000 € HT a été confié pour une durée de 4 ans à la Lyonnaise des Eaux.

### Le diagnostic des installations existantes ?

Chaque dispositif recensé sur les 11 communes du territoire sera visité sur une durée de 4 ans. L'objectif est d'identifier les installations qui pourraient présenter un risque pour la santé publique ou polluer un milieu naturel mais aussi de conseiller les usagers sur l'amélioration du fonctionnement de leur installation.

Commune après commune, tous les foyers recensés seront visités par un technicien spécialisé de Lyonnaise des Eaux.

Un rapport de visite sera ensuite établi pour juger de la conformité des dispositifs et de leur fonctionnement.

Les premières visites débuteront dans le courant du mois de mars 2007. Chaque usager sera préalablement convié à une réunion publique d'information qui sera menée sur les communes concernées par les visites et recevra de la documentation relative aux modalités du service.

## De la DDE à la DDEA

Dans le cadre de l'acte II de la décentralisation, huit départements français dont le notre, ont été choisis pour tenter une expérience qui sera étendue à tout le territoire si elle est positive. Il s'agit de regrouper deux administrations importantes de l'état : la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) et la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture)

Cette fusion s'appelle DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture). Elle a commencé d'exister au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

La DDE était née vers 1965 de l'émanation de deux services importants de l'état : les Ponts et Chaussées chargés de la voirie et des infrastructures routières et le service du logement et de la reconstruction. C'est à la même époque que la DDA a vu le jour ; Elle regroupait autour de la DSA (Direction des Services Agricoles) chargée d'agronomie et de développement, le génie rural qui avait en charge tous les problèmes de génie civil en milieu rural et d'adduction d'eau, et la Direction des Eaux et Forêts chargée comme son nom l'indique de tout ce qui touche à la flore et à la faune dans nos campagnes.

La DDE et la DDA étaient les interlocuteurs privilégiés des communes et des collectivités locales ainsi que des associations et syndicats qui gèrent tous nos réseaux publics (syndicats AEP, ASA ect....) Elles avaient même un rôle de tutelle et de contrôle de l'état, rôle qui s'étaient transformé progressivement avec la décentralisation en un rôle d'assistance et de conseil.

Les communes avaient recours à l'une ou à l'autre de ces administrations pour presque tous les travaux, qu'il s'agisse de voirie ou de construction, ainsi que pour les problèmes liés aux droits du sol et les permis de construire.

Dans la même temps la DDE qui avait en charge la voirie départementale a été transférée de l'état au département et gérée par le Conseil Général qui reprend à son compte la presque totalité des routes nationales du département.

Cette réforme génère une modification importante de l'ensemble de ces deux services dans notre région. L'antenne DDEA ne sera plus à Souillac mais à Gourdon et couvrira la totalité de l'arrondissement. Par contre les services départementaux déjà gérés par le Conseil Général resteront à Souillac.

Espérons que tout cela sera positif et que nos communes ne seront pas pénalisées par cette réforme.

J.L.C

## Recensement

Voyant que la population de la commune augmentait régulièrement depuis le dernier recensement de 1999, nous avons demandé à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) de faire un recensement complémentaire de la population de Baladou. Ce recensement fait avec sérieux et compétence par M. Duvernet faisait apparaître une population effective de 386 habitants, à laquelle on pouvait ajouter une population fictive de 36 habitants correspondant aux neuf maisons en construction (4 habitants par maisons) ce qui nous laissait espérer 422 habitants. Nous devions régulariser cette population fictive dans les deux ans, ce qui vient d'être fait. Notre chiffre estimé de 36 est passé à 20.... Ce qui nous donne une population réelle de 406 habitants. Nous étions 271 habitants au recensement de 1982.



### ***Vous avez besoin d'aide !***

Occasionnellement soit pour du ménage ,soit pour des travaux dans votre maison qui ne sont pas du ressort d'un artisan , et vous voulez être en règle vis a vis de la sécurité sociale : une solution ....le CESU

#### Qu'est-ce que le CESU ?

Une offre réservée aux particuliers qui permet de rémunérer directement un salarié ou de régler la facture d'un prestataire de service pour des activités d'aide à domicile.

#### Comment est-il ?

Deux versions : le CESU bancaire ,il se commande auprès de votre banque, son montant est débité de votre compte(sa délivrance et son utilisation sont gratuites)

: le CESU pré financé, il peut être financé en partie ou totalement par des organismes ( employeurs ,mutuelle, caisses de retraite, conseils généraux...) Ils sont à retirer auprès de l'organisme co-financeur et libellé à votre nom, pour une valeur prédéterminée.

#### Pour quoi faire ?

Tout ce qui touche à l'aide et à la vie domestique(travaux ménagers, soutien scolaire , petit bricolage...)

Pour les personnes dépendantes (aide au transport, soins esthétiques, promenade d'animaux....)

#### Avantages ?

Simplification des formalités de déclaration(l'employeur est couvert en cas d'accident du travail du salarié) Le CESU permet de bénéficier des avantages fiscaux liés à l'emploi d'un salarié à domicile .

#### Comment paie-t-on ?

Le CESU tient lieu de contrat de travail .Dans le cas de prestations régulières vous devez tout de même établir un contrat de travail.

La rémunération ne peut être inférieure au SMIC horaire ( 8.27€ au 1-07-2006) auquel vous devez ajouter 10% pour les congés payés du salarié. A la fin de chaque mois ou période d'emploi vous devez déclarer les heures effectuées par le salarié en remplissant les volets sociaux présents dans le chéquier : ils sont à adresser à l'URSSAF ou CMSA selon le cas.

#### Cotisations sociales ?

Elles sont calculées à partir des déclarations (volets sociaux) et prélevées automatiquement sur votre compte bancaire ,les plus de 70 ans en sont exonérés.

*Association des Parents d'Elèves  
des écoles de Baladou et Cuzance  
46600 Baladou*

**P**our bien commencer 2007, l'association s'est accordée un petit « lifting » après plus de 35 ans d'existence ! À cet âge, on commence à regarder de près les premières rides...

En effet, il s'avérait que les statuts n'étaient plus à jour par rapport à l'activité actuelle et il fallait indiquer plus précisément le rôle de l'association dans la gestion de la cantine. On en a profité pour réfléchir avec les mairies à la rédaction d'une convention entre elles et nous pour coucher sur le papier les règles du fonctionnement actuel, sans apporter de modifications dans la répartition des rôles pour cette gestion.

Et pour marquer le coup, on a modifié le nom pour devenir « Association des Parents d'Elèves des écoles de Baladou et Cuzance », ce qui correspond mieux à l'activité de l'association (alors qu'une Amicale Laïque a un but plus élargi).

Mais toutes ces formalités ne changent en rien le fonctionnement et le but est toujours de mettre tout en œuvre pour permettre des activités et sorties aux enfants !

Pour le Bureau la présidente,  
Francine Krupka.

## *Du coté des aînés*

*Petit aperçu des activités du Bouquet d'Argent depuis l'été 2006.*

*Le 5 novembre dernier la salle des fêtes se remplissait pour le loto annuel de notre club ; ce fut une réussite . On ne peut que remercier toutes les personnes présentes , surtout les enfants et les généreux donateurs de lots . Un merci aussi à tous les bénévoles et à toutes celles qui ont confectionné les pâtisseries .*

*Ensuite le 2 décembre 56 adhérents se sont à nouveau retrouvés pour déguster un bon repas préparé par notre traiteur habituel : Pierre Delpeyroux. Quelques pas de danse ont terminé cette agréable journée .*

*Début septembre bien des aînés de Baladou se sont retrouvés avec ceux de Mayrac en direction de Toulouse. Après une promenade en bateau sur la Garonne autour de l'île du Ramier nous avons visité l'usine de montage du déjà très célèbre AIRBUS A380 ;visite très intéressante .*

*Le traditionnel goûter de la galette des rois vient juste d'avoir lieu. Animé par la chorale « Les Cigales et les Grillons » cette journée a été très conviviale et la salle des fêtes était comble. Merci à ce groupe pour sa prestation et son dévouement.*

*La MSA du Lot organise à Baladou ,salle L et S Bramel un programme d'activation cérébrale appelé « PAK EUREKA » ou plus communément Remue – méninges .*

*Pendant 3 mois ,à raison d'une séance par semaine Mme MARZAGUIL de la MSA va nous apprendre à conforter notre mémoire et à activer nos réflexes ...*

*Espérons que ce sera efficace.....*

*Le 18 mars 2007 nous aurons notre assemblée générale annuelle à la salle des fêtes ; il sera débattu notamment des voyages pour la saison d'été.*

*Tous les adhérents recevront une invitation , mais vous êtes tous invités.*

*Les responsables*

## LE PETIT MOT DU CLUB

A vos marques ! prêts ! partez ! .....c'est reparti pour une année gymnique 2006-2007 !

COURS SENIORS :Mardi de 10h45 à 11h45  
COURS ADULTES : Mardi de 20h30 à 21h30

QUELQUES DATES :

A COMMENTER :

MARDI 12 SEPTEMBRE 2006 : Démarrage des cours par l'assemblée générale de l'association.

Notre sympathique trésorière, Esther MARTANO, nous a exposé le bilan financier de l'année écoulée qui dégage en début de saison un solde positif.

Diverses subventions nous ont été versées : Une subvention annuelle de 150 € attribuée par la mairie de Baladou ; nous l'en remercions. Le Service de la Jeunesse et des Sports nous a également attribué une subvention de 300 € suite au dossier que nous avons monté et déposé.

Les dépenses sont essentiellement les salaires de notre méritante animatrice Christine Olivier, quelques fournitures et du petit matériel. En fonction de ces résultats, il est décidé de maintenir le montant de la cotisation à 60 €.



Ensuite, il a été procédé au renouvellement du bureau qui se décompose ainsi :

Présidente : Elyane GOURSAT

Vice présidente : Anne VIGNE

Trésorière : Esther MARTANO

Trésorier adjoint : Jean CAMINADE

Secrétaire : Nathalie SOULIE-CLEDEL

Secrétaire adjointe : Danièle CARBON.

Merci à Nicole CREMOUX et à Marius LACROIX, qui ont souhaité se retirer, pour toute l'aide qu'ils ont apporté au club.

SAMEDI 9 DECEMBRE 2006 :

Le Club s'est joint aux autres associations de la commune pour participer au Téléthon 2006.

Agréable journée concrétisée par une marche avec lâcher de ballons au Mont Mercou. 65 ballons sont partis dans les airs, gentiment gonflés par Guy AZAM que nous remercions, et lâchés par nos sympathiques et courageux marcheurs, sans oublier les enfants. Puis, retour à la salle des fêtes où un copieux goûter a été le bienvenu.

Cette manifestation s'est agréablement clôturée par une soupe au fromage à laquelle ont fait honneur plus de 50 participants. Merci à tous ceux, qui encore une fois, ont œuvré pour la bonne cause.

A RETENIR :

SAMEDI 3 MARS 2007 : nous relançons notre traditionnelle choucroute dansante. Pensez-y, retenez la date ! Une information beaucoup plus complète, sera diffusée courant Février, à tous les habitants de la commune.

Nous sommes toujours preneurs de nouveaux adhérents (es) rejoignez-nous nombreux (es).

Le Club

## Baladou Animations

En ce début d'année , l'équipe de Baladou Animations vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2007 .

Un petit rappel des activités qui ont eu lieu en cette fin d'année.

### Téléthon 2006

Le 8 décembre à l'occasion de la journée du Téléthon les associations du Bouquet d'Argent, de Baladou Gym et de Baladou Animations se sont regroupées pour organiser une marche à 14h qui a conduit les sportifs au Mont Mercou où le lâcher de ballons a eu lieu. De retour à la salle des fêtes un goûter leur a été proposé ;merveilles , gaufres, crêpes et autres gâteaux au chocolat et aux noix étaient au menu .

Comme l'an passé les enfants appréciaient les courses de cochon d'inde , tandis que les adultes jouaient à la tombola .

Plus tard en soirée c'est une cinquantaine de personnes qui participèrent dans une très bonne ambiance au 'repas du Téléthon' à l'initiative de Baladou Gym .

### Réveillon2006

Comme les années passées, le réveillon de la St Sylvestre a réuni plus de 100 convives dès 20h30. Après un apéritif novateur le repas se déroula dans une atmosphère très festive grâce à l'équipe musicale de Sébastien et son ensemble ,composée de 3 musiciens, qui a su donner une dynamique exceptionnelle à toute la salle. A minuit chacun se souhaita une bonne année à grand renfort de cotillons . La fête se poursuivait dans une ambiance gaie et joyeuse.

A 4h du matin la soupe au fromage a été servie à pré de 80 personnes , qui n'avaient pas envie que la soirée ,ou plutôt la matinée se termine . Ce n'est que vers 5h30 du matin que les derniers quittèrent la salle.

Un réveillon très réussi d'après les participants !!

Etant donné le succès rencontré cette année au moment des réservations ( nous avons refusé beaucoup de monde ) il est souhaitable, si vous voulez participer au réveillon, de réserver dès le début novembre.



Le bureau

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES :

**Quentin Gabriel DELPY** de Gaillard  
Le 24 décembre 2006

**Emilie Laurence Sonia DEMARET** de La Lande  
Le 08 janvier 2007

### MARIAGE :

**DUVERNET David et TEBBEN Gesche**  
Le 09 septembre 2006

### DECES :

**MALET Henri Roger**  
Le 06 août 2006

=====

## IN MEMORIAM

Tous les ans, réunis au Monument aux Morts pour célébrer l'armistice de 1918, nous entendons la liste des enfants de Baladou morts pour la France. Ils sont vingt de cette guerre-là. Mais qui sont-ils au juste ?

Un site Internet créé par le ministère de la Défense permet de connaître les nom, prénom, grade, régiment, matricule, date et lieu de naissance et, bien sûr, de décès de ces poilus.

Michel Bergé et Lionel Griset \* se sont intéressés à ce sujet et vous livreront, au fil des numéros du Petit Baladin, de plus amples informations qui participeront du devoir de mémoire que nous avons tous.

A la page suivante, un tableau général donne par ordre chronologique les décès et le régiment de ces soldats de notre village.

\* Si vous possédez la moindre information ou des photos de cette époque, n'hésitez pas à prendre contact avec eux.



## LE SAVIEZ-VOUS...

Le département du Lot doit son nom tout simplement au Lot , affluent de la Garonne qui le traverse.

Le Lot est un des plus petits départements de France avec 5231 km<sup>2</sup>, soit à peu près 800 km<sup>2</sup> de moins que la surface moyenne.

Depuis juin 1990 il est possible pour les plaisanciers de naviguer sur le Lot du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre. Pour se faire, d'importants travaux, notamment la rénovation de 14 écluses dont certaines datent du XVII<sup>ème</sup> siècle , ont du être menées entre Saint Cirq Lapopie et Luzech.

Dans certaines églises du Quercy, il n'est pas rare que l'art religieux révèle de pures merveilles, prenons pour exemple la croix processionnelle du XII<sup>ème</sup> siècle de l'église de Rocamadour qui est une pièce unique d'orfèvrerie.

Le département du Lot a été formé en 1790 du Quercy qui appartenait alors à la province de Guyenne. Il est situé sur la partie méridionale du Massif Central.

Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion signent en 1191 une convention qui stipule que le Quercy et Cahors restent aux Anglais, à l'exception toutefois des abbayes royales de Figeac et de Souillac malgré les vives protestations de Raymond V comte de Toulouse.

C'est en 1889 , dans un canot en tôle, que MM. Martel et Gaupillat explorent la rivière souterraine de Padirac. Durant plusieurs années, ils continuent la découverte de ce site extraordinaire avec d'autres compagnons aussi passionnés, en particulier MM. de Launay et Armand.

## LE BETISIER DES COLLEGIENS



Archimède a découvert qu'au fond de sa baignoire se cachait un principe.

Le lapin est très craintif, c'est une véritable poule mouillée !

Les Etats Généraux sont la noblesse, le « clair jet » et le « tiers des tas »

La distraction préférée des Grecs était la « mite au logis ».

Gandhi était un « nain doux » c'est pourquoi il voulait avoir la paix !

Le cordon ombilical permet à la mère de téléphoner à son enfant.

Le ferry-boat a été inventé par Jules Ferry pour que les élèves aillent étudier l'anglais.

C'est grâce au carbone 14 qu'on peut voir si quelqu'un est mort pendant la guerre 14.

Le lion est animal qui « rougit ».

L'eau a un goût incolore.

Une année lumière est une année où il fait beau.

*Si vous voulez en savoir plus, lisez : le sottisier des collèges de Philippe Mignaval*

## LES DICTONS DU JARDINIER



### JANVIER

Pluie aux Rois (le 7) blé jusqu'au toit.  
A la Saint Lucien (le 8) la taille bat son plein.  
A la Saint Vincent (le 22) l'hiver meurt ou reprend.  
A la Sainte Paule (le 26) s'entrebattent les vents, celui qui l'emporte dominera.

### FEVRIER

Jeune février riant finit en glaçant.  
Février trop beau est comme un loup dans un troupeau.  
Fleur de pommier en février, brûle tes paniers.  
Persil semé le mardi gras dure deux ans et ne monte pas.

### MARS

En mars, dit la vigne, il faut qu'on me taille.  
Sème tes radis à la Saint Patrice (le 17) pour un tu en auras dix.  
En mars ne vous fiez pas aux périodes de redoux.  
Amandier tard fleuri, année de paniers garnis

### AVRIL

Si le rosier parlait, il demanderait du fumier.  
Qui plante en avril, plantera deux fois.  
Le chant du coucou ramène le temps doux.  
Année de groseilles, année de bouteilles.

### MAI

Mai sans rose rend l'âme morose.  
A la Sainte Félicie (8 mai) tous les lilas sont fleuris.  
Au bout du fil l'araignée, la journée sera mouillée.  
En mai fait ce qu'il te plait !

**Délibération du Conseil Municipal**

**ACQUISITION DE LA MAISON D'ECOLE**

**12 mai 1868**

**(deuxième partie)**

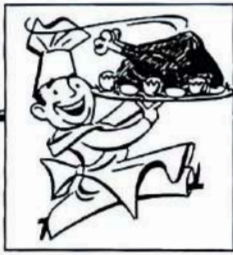
Le Conseil ainsi réuni et la séance ayant été déclarée ouverte, Monsieur le Maire a donné lecture de la lettre de Monsieur le Préfet en date du 19 du mois de mars jointe au renvoi du dossier du projet d'acquisition de la Maison d'Ecole dont il est fait retour pour être complété et indiquant les nouvelles pièces à produire pour l'approbation du sus dit projet .....

Acquisition pour la somme de 2 600 francs de laquelle somme il y a lieu d'en déduire une somme de 100 francs pour cession d'un lambeau d'ancien chemin reconnu inutile au public. Vu ensuite les réparations à faire au dit immeuble pour l'approprier convenablement à sa destination évaluées à la somme de 1 600 francs ce qui élève le prix total à 4 100 francs.

Le 11 août 1872 : l'acquisition n'a toujours pas été effectuée. Cet immeuble appartient à Monsieur Castagné Pierre (pour information, la commune lui verse 400 francs par an plus les intérêts légaux. La totalité de l'achat doit intervenir avant le 31 décembre 1875)

Extrait du registre communal de l'époque.

**A suivre ....**



## Tatin d'endives au canard confit

### Ingrédients pour 4 personnes

- Un rouleau de pâte brisée
- 1 kg d'endives
- 3 cuisses de canard confites
- 5 brins d'estragon
- 50 g de sucre
- 60 g de beurre
- sel et 5 grains de poivre noir

1. retirer les trognons des endives, les laver et les mettre dans une sauteuse avec 20 g de beurre et du sel.
2. mouiller d'eau à hauteur des aliments
3. couvrir et laisser mijoter 15 mn
4. bien les égoutter en les pressant une fois tièdes
5. les couper en deux dans la longueur
6. désosser les cuisses de canard, retirer la peau et le gras, effiloche la chair
7. chauffer dans une casserole le sucre et une c. à soupe d'eau jusqu'à obtenir un caramel ambré
8. verser dans le fond d'un moule à manqué
9. disposer dessus le reste de beurre en parcelles, les demi-endives serrées côté coupé vers le fond
10. répartir dessus le canard
11. parsemer d'estragon effeuillé et de poivre concassé
12. couvrir de la pâte en rentrant les bords
13. cuire 25 mn au four préchauffé à 200° (th.6 environ)
14. démouler chaud sur un plat et servir

*Traduction en français de l'article en patois «Ièu soi Toanon»  
paru précédemment.*

## **Moi, je suis Toinou**

Je suis né à Dourdier, commune de Saint Pétroulier.  
Je crois avoir vingt ans et je m'appelle Toinou.  
Je n'ai jamais senti le baiser d'une mère,  
Je n'ai jamais eu de père.  
On m'a même dit qu'un jour, grand comme un grain de mil,  
On m'avait trouvé tout nu sous un pied de persil,  
Que le sonneur de cloches m'avait porté à la ville  
Dans cette maison destinée à l'asile des malades,  
Des vieillards et des pauvres enfants qui sont abandonnés.  
Quand j'eus dix ans, de là on me sortit  
Et dans une ferme, comme pâtre, on me loua.  
Le maître qui était un vaillant, un bourreau de travail,  
Ne voulait pas, nous disait-il, de fainéant chez lui.  
Aussi, nous autres valets, nous nous tenions à la raie  
Sachant que pour un rien il nous aurait cherché dispute.  
Pendant cinq ou six ans en gardant mon troupeau  
J'ai vécu sans que rien ne troublât mon esprit.  
Mais un jour vint où tout changea :  
J'aimai, et le chagrin s'empara de mon âme.  
Vous autres qui m'écoutez, si vous avez jamais aimé  
De tout ce que j'ai souffert, je sais que vous auriez pitié.  
Il y avait dans le voisinage  
La fille d'un portier à peu près de mon âge  
Qui chaque fois que je sortais mon troupeau,  
De derrière le muret me donnait un coup d'œil.  
Elle n'était pas, si vous voulez, des plus jolies,  
Mais elle me plaisait à moi, et tant que je vivrai  
Je me souviendrai toujours, moi pauvre délaissé,  
Des heureux moments que près d'elle j'ai passés.  
Quel aimable trésor, quel cœur plein de tendresse,  
Avec quelle amitié, elle donnait une caresse!  
Un vendredi matin, je vous parle de trois ans,  
C'était le vingt-six août, elle m'a fait signe  
Avec le doigt qu'elle était toute seule.  
Jugez si vite je la suivis dans sa chambrette !  
« Je t'aime, me dit-elle, oui je t'aime bien ô mon Toinou !  
Et pour te le prouver, laisse-moi te faire un bisou ».

Tout mon sang se tourna sur cette parole,  
Je vis mille lueurs et si, près de la table  
Je ne m'étais pas tenu, je crois que je me serais pâmé :  
Le trouble que me fit le plaisir d'être aimé.  
Deux ou trois jours après, le soir sur le tard,  
Pour bouquet elle me donna une branchette de bruyère  
Et elle me dit : » Garde ce rameau, il te portera bonheur  
Car dans chaque fleurette j'y ai enfermé mon cœur ».  
Je la pris en tremblant en serrant sa petit main  
Et j'allai la cacher au fond de mon tiroir.  
Que j'étais content, que tout me paraissait beau !  
Les près étaient plus verts, le soleil plus luisant,  
L'herbe plus abondante, le travail plus léger,  
Le maître plus aimable, le lit pas aussi dur,  
Tout était plus facile, je crevais de bonheur !  
Thérèse, de temps en temps, d'une petite escapade  
Était vite au pâturage dans une galopade.  
Nous laissions gambader les moutons et les agneaux  
Nous nous asseyions sur l'herbe et les yeux dans les yeux,  
Nous nous disions toutes nos pensées,  
De nous aimer toujours nous faisons le serment.  
D'autres fois, surtout quand le printemps arrivait  
Nous faisons d'une branchette une paire de sifflets  
Et nous siffloions comme deux rossignols.  
Cela dura ainsi, je pense, deux années.  
Et je ne m'en étais pas aperçu tant elle furent vite passées,  
Mais le bonheur d'ici ne peut pas toujours durer,  
Celui qui compte sur son étoile est sujet à l'erreur.  
Il y avait comme partout, vous le savez, de ces vieilles sorcières  
Qui n'ont d'autre métier que d'être cancanières,  
Quand la langue leur démange, elles bavardent sans épargner personne.  
Une de ces vieilles bêtes qui ne valent guère  
De notre amitié avertit sa mère :  
« Vous êtes bien tranquille vous, et Toinou  
Ne crache pas sur les yeux de votre Thérèse.  
Je les ai vus souvent dans la pièce fermée,  
Une fois même, Toinou de près la serrait.  
Méfiez-vous, Toinou n'est plus un enfant,  
Et au temps d'aujourd'hui un malheur est vite arrivé ! »  
Ah ! elle se le tint pour dit, la mère.  
Depuis, il n'y a plus moyen de sortir de la maison.  
Le dimanche, à la messe, elle me regarde,  
Me sourit, mais d'un air tout triste,

Elle semble me dire : »Toinou, pour moi plus de bonheur  
Je souffre comme toi de notre grand malheur.  
Depuis, chaque matin, je lève le loquet,  
Lâche mon troupeau, mes chèvres et mes vaches,  
Sur mon rocher, derrière un muret je vais m'asseoir,  
Je sors de sous la chemise le petit rameau  
Qu'elle m'avait donné, je le regarde, je l'embrasse,  
Repasse mon bonheur que j'ai eu l'autre année.  
Mais quand je me vois seul  
Mon cœur déborde et je pleure tout mon soûl.  
Mon fidèle Labri qui connaît ma tristesse  
Me vient lécher la main, me gémit, me caresse.  
Oui, lui seul et le bon Dieu connaissent mon malheur.  
Si j'étais riche ou lettré, je me ferais tout de suite  
Père capucin, trappiste ou jésuite.  
Mais pâtre je suis né, pâtre il me faudra mourir.  
Mais mon cœur sera tien, Thérèse, jusqu'à la fin.

Cette histoire sentimentale d'une blessure de cœur nous transporte au XVIIIème siècle friand des amourettes de bergers et de bergères ainsi qu'au XIXème où dans ses romans champêtres George Sand dénonce le mépris à l'égard des bâtards et des orphelins. Ce poème au rythme enlevé et à l'expression parfois savante (ex : me veut lécher) témoigne chez son auteur anonyme d'une réelle connaissance du milieu rural et des tourments de l'âme humaine.



**Simone Marty**



**NORD  
MIDI-PYRÉNÉES**

**BANQUE - ASSURANCE**

***Une proximité sur mesure***

Agence de Souillac

**Tél : 05 65 36 17 02**

Agence de Martel

**Tél : 05 65 36 17 03**

[www.ca-nmp.fr](http://www.ca-nmp.fr)

